

COMMISSION D'INCORPORATION DES
TRAVAILLEURS ETRANGERS

Séance du 10 Juillet 1944

-:-

La Commission d'Incorporation des Etrangers s'étant réunie à la Préfecture le Lundi 10 Juillet 1944 à onze heures sous la présidence de M. ACCARIE Secrétaire Général de la Préfecture

Etaiet présents :

- M. COMBES, Commissaire Principal aux Renseignements Généraux
- M. LE CLABARS, Représentant du Commissariat à la Main d'Œuvre Etrangère
- M. CANIVENC, Directeur de l'Office Départemental du Travail
- M. BENTAJOU, Inspecteur du Travail.

La Commission a été réunie à l'effet d'examiner les demandes de libération des groupes T.E. présentés par le vice-consul d'ESPAGNE à RODEZ en faveur des nommés :

ANGEL ESPANA de la VERA, demeurant à SAINT GERONS
BERNARDO Grégori SAN JUAN
JOSE RIVERA FERNANDEZ, demeurant à NIQUOAN

Les visas régulières étant produites et ces étrangers devant prochainement rentrer en ESPAGNE, la Commission décide que les deux premiers seront libérés du 401^{ème} groupe T.E. et le 3^{ème} du 417^{ème} groupe à dater de ce jour.

Aucune autre affaire ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures quinze.

La Président,